



Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris (Institut historique allemand) Band 7 (1979)

DOI: 10.11588/fr.1979.0.49369

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nichtkommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.





696 Rezensionen

Wolfgang Metz, Das Servitium regis. Zur Erforschung der wirtschaftlichen Grundlagen des hochmittelalterlichen deutschen Königtums, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 1978, 141 p. (Erträge der Forschung, 89).

Présenter en quelques 120 pages les résultats d'une recherche sur les bases économiques de la royauté allemande au moyen âge classique semble une gageure difficile à tenir. L'auteur y réussit pleinement et donne une synthèse où les résultats de l'histoire régionale et de l'histoire institutionnelle et économique se combinent et même où l'état de la question et la bibliographie récente sont clairement exposés.

Après avoir expliqué et défini les termes employés à l'époque pour parler des multiples services et redevances sur lesquels s'appuyait la royauté au moyen âge (regale servitium, servitium regis, dona, mensa, etc. . . .) l'auteur passe en revue les règlements des servitia élaborés dans les établissements ecclésiastiques depuis le XIe siècle. Les richesses fort différentes des collégiales d'une part et des monastères bénédictins d'autre part, la périodicité et la fixité des charges y apparaissent très nettement. Quant au servitium regis, le document de base, la liste des curie, que pertinent ad mensam regis Romanorum énumère les services dus par les villae royales en Saxe, Rhénanie, en Bavière et en Lombardie. Pour la datation de ce document, ardemment débattue depuis le XIXe siècle, l'auteur discerne trois phases: d'abord des accords oraux entre Henri IV et les Saxons sur l'allègement des services (fin XIe siècle), ensuite une première rédaction (1125-1152/53) et finalement la date de la copie du manuscrit de Bonn (1174-1215).1 La description des curiae énumérées dans la liste tient une large place (p. 45-63). Pour elle, l'auteur recourt aux multiples études sur les itinéraires, les routes et les palais royaux publiées ces dernières années. Il en ressort un changement significatif des habitudes sous les Hohenstaufen qui, pour leurs séjours, préfèrent aux palais ruraux les villes ou les palais ayant marché, tonlieu et monnaie à proximité.

Les églises royales doivent le servitium, c'est-à-dire le consilium et auxilium en contre partie de la protection royale ou de la concession des regalia. L'étendue de ces services est connue grâce aux polyptyques tels ceux d'Essen, de Werden ou de Hersfeld, aux actes de donations et aux privilèges d'exemption.² La place prépondérante des églises épiscopales dans le servitium regis correspond à une force économique grandissante des civitates: ainsi, à l'époque de Burchard de Worms (1000–1025), toute la population de la ville de Worms est-elle astreinte au service royal. Les revenus du marché, du tonlieu et de la monnaie des cités épiscopales commencent à renflouer les ressources royales. L'auteur constate une relation étroite entre l'itinéraire royal et la frappe monétaire royale. Il semble d'après les indications que donne W. Metz, que les revenus fiscaux que tirent les rois de la monnaie et des taxes sur les échanges commerciaux aient été beaucoup

¹ E. MEUTHEN, Aachener Urkunden 1101–1250, Bonn 1972, p. 58 sq. assigne la date »fin XIIe siècle« à cette copie du »Tafelgüterverzeichnis« comme l'appelle la recherche allemande.

² L'auteur a consacré une étude spéciale à ces sources: W. Metz, Quellenstudium zum Servitium regis (900-1250), in: Archiv für Diplomatik 22 (1976) p. 187-271.

plus importants, même à l'epoque du moyen âge classique, qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici. En insistant sur les apports financiers dus à la ranimation des échanges commerciaux le livre de W. Metz fait découvrir des aspects nouveaux du servitium regis et permet de mieux saisir les bases économiques de la royauté. Les recherches jusqu'ici s'étaient concentrées trop exclusivement sur les seules ressources foncières de la royauté.

Reinhold KAISER, Bonn

Monumenta Germaniae Historica. Die Urkunden der deutschen Könige und Kaiser. Vol. 6: Die Urkunden Heinrichs IV., 3e partie: Einleitung, Nachträge, Verzeichnisse, bearbeitet von Alfred GAWLIK, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 1978, in-4°, CII et p. 687–1107 (Monumenta Germaniae Historica. Diplomata regum et imperatorum Germaniae, tom. VI, pars III).

Les actes de l'empereur Henri IV ont été publiés en deux volumes parus en 1941 et en 1952 (deuxième tirage amélioré en 1959). Le troisième volume comprend l'introduction, paginée en chiffres romains, les deperdita, les corrections et additions, les tableaux, la bibliographie et les index onomastique et des matières.

Tel qu'il est, le volume résume assez bien l'histoire de l'édition scientifique allemande du dernier siècle. Mis en chantier au temps de Bresslau, poursuivi par différents collaborateurs, interrompu par la Première Guerre mondiale, le travail est repris dans les années 30 par Dietrich von Gladiss. L'impression commence en mars 1939. C'est sur le front russe que Gladiss relira ses épreuves avant de disparaître en août 1943.

Edmund Stengel, alors Directeur des Monumenta, avait réussi à faire paraître le premier volume dans les conditions que l'on imagine. Le second préparé par Gladiss, parut en 1952, mais la découverte d'épreuves oubliées nécessita un nouveau tirage en 1959. Bref, le texte des diplômes était accessible depuis vingt ans, mais dépourvu de tous les compléments habituels d'une édition scientifique. La lacune est aujourd'hui comblée grâce à M. Alfred Gawlik auquel a incombé la tâche combien ingrate, d'achever le travail d'autrui.

Il est à peine besoin de souligner la richesse des informations contenues surtout dans l'introduction, en particulier sur le développement de la chancellerie d'Henri IV à laquelle Gladiss avait consacré son Habilitationschrift. M. Gawlik, dont la contribution est signalée par des crochets s'efforce tout à la fois de rester fidèle à l'esprit de son prédécesseur, tout en abrégeant son texte, et en le complétant, parfois même en le corrigeant. L'exposé, plutôt descriptif, tire des documents eux-mêmes nombre d'informations d'une certaine portée: par exemple sur la question de la participation matérielle du souverain à l'expédition des actes, les éditeurs nous convainquent aisément du caractère fictif de la souscription »autographe« (Vollziehungsstrich). La reconstitution d'un formulaire utilisé par plusieurs auteurs de diplômes et attesté pour la première fois à Brème-Hambourg en 1063, est une contribution intéressante à l'histoire du »Diktat«, terme auquel justement M. Gawlik préfère celui de